

Énoncé

Document

Le rôle essentiel des partis politiques est de participer à l'animation de la vie politique. En effet, l'article 4 de la Constitution dispose que « les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage ».

De manière plus précise, les partis remplissent deux fonctions :

Ils sont les intermédiaires entre le peuple et le pouvoir : le parti élabore un programme présentant ses propositions qui, s'il remporte les élections, seront reprises dans le projet du gouvernement [...] Cependant, on note depuis quelques années une certaine désillusion des citoyens envers les partis, qu'ils ne considèrent plus forcément comme leurs meilleurs représentants et intermédiaires.

L'augmentation du taux d'abstention, jusqu'à récemment, traduit peut-être cette réalité.

Les partis ont aussi une fonction de direction : ils ont pour objectif la conquête et l'exercice du pouvoir afin de mettre en œuvre la politique annoncée. Si, dans les régimes pluralistes (où existent plusieurs partis) [...], ceux-ci assurent bien la conduite de la politique nationale par l'intermédiaire de leurs représentants au gouvernement et dans la majorité parlementaire [...]

Source : d'après vie-publique.fr, « Les participations à la vie de la cité », 30 juin 2006.

Questions

1. À quoi servent les partis politiques ?
2. Quelles difficultés rencontrent ces partis ?
3. Selon vous, que garantit le pluralisme ?

Dans « pluralisme », on reconnaît le terme « pluriel » !

4. Présentez quelques-uns des rôles du citoyen au sein d'un parti politique en expliquant leur importance pour la vie démocratique.

Essayez de trouver trois tâches ou missions qui peuvent être attribuées à un citoyen militant dans un parti politique et essayez de faire le lien avec les valeurs de la démocratie reposant notamment sur les libertés ou l'expression du citoyen.